



Le Prélèvement à la source

Grande réforme nationale que le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ! Son entrée en vigueur prévue au 1^{er} janvier 2018 a été reportée au 1^{er} janvier 2019 par ordonnance N° 2017-1390 du 22 septembre 2017.

Quelle en est la définition ?

« C'est un mode de recouvrement de l'impôt qui consistera à imposer l'année N les revenus perçus en année N grâce à une imposition prélevée directement à la source par l'établissement payeur du revenu ».

Quelques données de 2017 :

- ◆ La France comptait 38 millions de foyers fiscaux dont 16 millions de foyers imposables soit 43%,
- ◆ Plus de la moitié des contribuables a opté pour la mensualisation de son impôt sur le revenu, soit des acomptes répartis sur 10 mois,
- ◆ 8 foyers fiscaux sur 10 payent leur impôt par voie dématérialisée.

Au-delà d'une prouesse technique, pourquoi une telle réforme ?

- ◆ Meilleure adaptation à la vie du contribuable lors des divers événements pouvant arriver dans l'année comme le mariage, le départ en retraite, un décès, un pacs, une naissance, un licenciement, un congé sabbatique, une création d'entreprise, un changement de poste ... en supprimant le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces mêmes revenus,
- ◆ Harmonisation avec la moitié des prélèvements obligatoires telles que la CSG et les principales cotisations sociales qui sont déjà prélevées à la source,
- ◆ Répartition plus équilibrée de l'impôt sur l'année ; tous les contribuables paieront 1/12^{ème} de leur impôt sur le revenu par mois,
- ◆ Alignement avec de nombreux pays de par le monde, qui sont au prélèvement à la source.

En quelques lignes nous avons tenté de vous « expliquer » simplement et très sommairement cette réforme ; cependant, n'oubliez pas, dans quelques semaines d'établir la déclaration annuelle de l'ensemble de vos revenus de l'année précédente, pour l'administration fiscale. Cela n'a pas changé !

Probablement des dysfonctionnements, des retards, auront lieu avant que cette réforme ne soit plus qu'un souvenir !

Pour plus d'informations, nous vous conseillons de vous rapprocher du service des impôts des particuliers d'Annecy, à la cité administrative, rue Dupanloup, joignable au 04 50 88 42 25 ; des rendez vous, le jeudi matin, dans les locaux de la CCPC sont possibles depuis le 10/1/2019 en contactant le 07 79 78 59 81.

Catherine Challande et Fabienne Berthoud, Maires-adjointes

Sources : <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/prelevement-a-la-source.php>; <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34009>; <http://impotsurlerevenu.org/la-fiscalite-francaise/728-qui-paie-l-impot-en-france.php>; <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>;

Exécution avant vote du budget investissement 2019 – Autorisation d’effectuer des dépenses d’investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif de la Commune peut, jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts à la section **investissement** du budget précédent. Le montant total des crédits au titre des dépenses réelles d'investissement (*bors remboursement de la dette bancaire au chapitre 16*) ouverts au budget 2018 est de 4 253 353,75 €. Par conséquent, le quart des crédits pouvant être ouvert avant le vote du Budget primitif 2019 s'élève à :

4 253 353,75 / 4 = **1 063 338,43€.**

Le Conseil après en avoir délibéré autorise le maire à engager, mandater à liquider les dépenses d'investissement sur l'exercice 2019, dans la limite du quart des crédits ouverts à la section investissement 2018.

**Demandes de subventions
Projet de construction CLAE.**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour faire face à la forte évolution démographique sur le territoire du Pays de Cruseilles, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) a mandaté une étude auprès du CAUE en 2015 sur le devenir scolaire. Cette dernière a fait apparaître une forte augmentation des effectifs scolaires maternels et élémentaires sur les 13 communes à l'horizon 2025-2030. Cette forte augmentation sur le territoire impactera également le péri et extrascolaire, compétence communale. Ainsi, la Commune de Cruseilles et la CCPC ont élaboré un projet global : **la réalisation d'un pôle socio-éducatif**. Ce projet, construit en concertation, comprend :

- L'extension et la réhabilitation du bâtiment scolaire (compétence intercommunale),
- L'aménagement lié à la petite enfance, la jeunesse, la culture et le social (compétence intercommunale),
- La création et l'aménagement d'un pôle périscolaire (compétence communale),

La construction d'un Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE) doit permettre de répondre aux besoins d'une population croissante sur un territoire en forte expansion, notamment en garantissant les meilleures conditions d'accueil en se dotant de locaux fonctionnels et adaptés. Par ailleurs, en cas de nécessité avérée, certaines salles du CLAE (*par exemple, la salle de motricité*) pourraient provisoirement être utilisées comme

salle de restauration scolaire pour les petits (CP et CE1) dont les repas seraient livrés par la cuisine centrale. Cette solution provisoire permettrait en cas de besoin d'attendre la construction d'une salle dédiée située dans le bâtiment jouxtant l'école élémentaire. Le transfert de bâtiment est en cours de négociation avec la CCPC. Pour la réalisation de ce projet, un assistant à maîtrise d'ouvrage commun a été désigné : le Cabinet ACS pour l'étude de faisabilité. Suite à celle-ci et dans un souci d'optimisation de gestion et de rationalisation de la commande publique, un groupement de commande entre la CCPC et la Commune a été constitué en vue d'attribuer à un co-contractant unique le marché de maîtrise d'œuvre (*pour rappel, l'attributaire du marché est le groupement DESV-ALLEES/DUPUIS-BALDY/JEANNE/RAIMOND-GIRALDON INGENIERIE-FOURNIER MOUTHON-PASQUINI dont le mandataire est Michel DESV-ALLEES*).

Les travaux comprennent la construction du CLAE, y compris les circulations et les travaux VRD. Il s'agit d'un équipement évolutif avec la possibilité, pour l'avenir, de créer une restauration scolaire et périscolaire en prolongement à l'est du futur CLAE.

Le Conseil a approuvé lors de la séance du 5 novembre 2018 la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la CCPC et la Commune pour la partie travaux, avec un montant hors taxes au stade APD fixé à 651 200 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel joint au dossier de subventions tel que présenté lors du Conseil, sollicite la participation financière de l'État - au titre de la DETER - à hauteur de 392 696,40 €, la participation financière de la CAF - au titre de l'aide à l'investissement - à hauteur de 153 168 € et la participation financière du Conseil Départemental - au titre du CDAS - d'un montant de 110 000 € et précise qu'une demande sera effectuée pour les aménagements intérieurs.

Autorisation de location et approbation du contrat de bail de locaux professionnels dans la maison de santé pluridisciplinaire

M. le Maire informe les membres du Conseil que la livraison par TERACTION des locaux professionnels de la maison de santé (*lots 21, 20, 13, 15, 27, 28 et 29*) acquis par la Commune dans l'immeuble LE CADUCEE aura lieu le vendredi 1^{er} février 2019. Dans la foulée, un rendez-vous avec les professionnels de santé futurs locataires de la commune est planifié afin de leur faire signer leur bail et effectuer un état des lieux contradictoire. Ceux-ci souhaitent en

effet prendre possession des lieux très rapidement afin de pouvoir organiser certains aménagements de leur cabinet médicale avant ouverture à leur patientèle. Les locataires de la Commune sont à ce jour : **3 médecins généralistes, 1 orthoptiste, 1 orthophoniste et une sage-femme.** Par ailleurs la Commune est également propriétaire d'un garage, numéroté 12 au sous-sol. **Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la location des locaux de la Maison de Santé susvisés à des professionnels de santé pour y exercer leurs fonctions au prix actualisable de 23 €/m² HT hors charges, et conformément au projet de bail et la location du garage au prix de 100 € HT/ mois,**

**Cession pour partie du Chemin rural « Crêt de la côte aux Rossettes » Parcelle B 3139.
Acquisition parcelle B 3138 Route des Coudrets.**

M. le Maire rappelle que suite à l'enquête publique, tenue du 16 au 30/7/18, le Conseil municipal a autorisé par délibération n° 2018/63 du 1/10/18 la désaffectation et la cession de 3 chemins ruraux, dont le chemin rural « Crêt de la côte aux Rossettes » pour 232 m². De plus, suite au respect de l'ensemble des dispositions réglementaires et considérant la seule proposition de Mme et M. Folléas du 11/10/18 d'acquiescer au prix du service du Domaine, soit 0.50 €/m² en zone N et 85 €/m² en zone UH, **le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte la cession dudit chemin au prix de 7 552 € à Mme et M. Folléas..**

Considérant qu'en vue de régulariser l'emprise foncière de la route des Coudrets, un arrêté d'alignement a été pris le 2/10/2017. Après accord avec les propriétaires, Mme et M. Folléas il est proposé d'acquiescer cette parcelle de 88 m² au prix de 7 480 € (soit 85 € le m²). **Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte l'acquisition de la parcelle B 3138 appartenant à Mme et M. Folléas pour une surface de 88 m², à 7 480 € hors frais de notaire.**



Sécurisation de la route du Suet : validation de l'Avant-Projet Définitif

Le Maire expose au Conseil que par décision n° 2017.98 du 19/12/2017, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec le Cabinet CHANEAC Architecture pour les travaux de sécurisation de la Route du Suet (RD23), partie en agglomération. Les études ont été menées en collaboration avec la maîtrise d'œuvre et les services ; une réunion publique avec les riverains a été organisée le 29/11/2018. L'équipe du Cabinet CHANEAC Architecture, a présenté l'avant-projet définitif au début de la présente séance. Le dossier de prise en considération a été envoyé aux services du département, gestionnaire de cette voie, le 4/12/2018 pour avis technique sur ce projet. Le coût prévisionnel des travaux est évalué à 1 331 951,50 € Hors Taxes. **Le Conseil après en avoir délibéré valide l'avant-projet définitif tel que présenté en séance pour un montant prévisionnel des travaux estimé à 1 331 951,50 € HT et autorise le Cabinet CHANEAC Architecture à établir de dossier de consultation des entreprises.**

Acquisition de parcelles C 1766 et C 1775 - route du Suet Lotissement « Le Salève »

M. le Maire informe les membres du conseil que la sécurisation du carrefour entre la route du Suet, la route des Grangettes et la route du lotissement du Salève nécessite, conformément au plan joint, l'acquisition de la parcelle C 1766 d'une superficie de 699 m². Cette parcelle appartenant en indivision aux copropriétaires du lotissement, ceux-ci ont donné leur accord pour une cession à titre gratuit à condition que la commune acquière également gracieusement la parcelle C 1775 d'une superficie de 1 315 m². Cette proposition a été examinée en commission travaux du 13/12/2018 qui a émis un avis favorable à ces acquisitions, au vu du projet de sécurisation de la route.



Le Conseil après en avoir délibéré accepte l'acquisition à titre gratuit des dites parcelles à l'ensemble des copropriétaires du lotissement « Le Salève ». A noter que Michèle Traon et Cathé-

rine Challande ne prennent pas part au vote.

Débat d'Orientations Budgétaires 2019. Budget général et SPANC.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires, préalablement au vote du Budget Primitif 2019. Ce débat doit porter sur l'ensemble des budgets annexes au budget général de la Commune. À ce titre le service public d'assainissement non collectif (SPANC) doit également faire l'objet d'un débat. Pascal Tissot, Maire-Adjoint chargé des finances, présente les orientations budgétaires de l'exercice 2019. Ces orientations pour l'exercice 2019 ont été présentées lors de la commission finances en date du 13/1/19. Le Débat d'Orientations Budgétaires n'a aucun caractère décisionnel, sa tenue doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la Loi. **M. le Maire a ouvert le débat au cours duquel les membres du Conseil se sont exprimés.**

Remboursement à la commune de Cruseilles des dépenses engagées dans le cadre de la réhabilitation du Bistrot des Ponts. Convention de remboursement CCPC/Commune.

M. le Maire rappelle que par délibérations respectives en date du 17/5/2016 et du 7/7/2016, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) et la commune de Cruseilles ont convenu du transfert du Bistrot des Ponts et des aménagements extérieurs dans le cadre de la compétence tourisme exercée au niveau intercommunal.

Après négociations, la commune ayant notamment fait valoir qu'elle a pris à sa charge l'ensemble des aménagements extérieurs qu'elle a réalisés (acquisitions foncières, aménagements paysagers, parkings, passerelles, etc.), le conseil communautaire a approuvé par délibération du mardi 22 février dernier le remboursement à la commune d'une partie des coûts engagés pour la réhabilitation du Bistrot des ponts à hauteur de 400 000 €.

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de fixer le montant définitif du remboursement des dépenses engagées par la commune pour la réhabilitation du Bistrot des Ponts à 400 000 €, desquels pourra être déduit le FCTVA perçu le cas échéant par la commune au titre de cette réalisation et de l'autoriser à signer une convention prenant acte de cette décision.

Le Conseil après en avoir délibéré fixe le montant définitif du remboursement des dépenses engagées par la com-

mune pour la réhabilitation du Bistrot des Ponts à 400 000 €.

Cession Chemin Rural Chez Vaudey à Lucie et Boris REGARD Acquisition C 845p 846p Chez Vaudey à Lucie et Boris REGARD

M. le Maire rappelle **d'aune part,**

- que suite à l'enquête publique, tenue du 16 au 30/7/2018 le Conseil a autorisé par délibération n° 2018/63 du 1/10/2018 la désaffectation et la cession de trois chemins ruraux, dont le chemin rural « Chez Vaudey » pour une superficie de 223 m² au prix de 1.20 € le m². Vu la mise en demeure des riverains en date du 10 octobre 2018 et considérant la seule proposition de Lucie et Boris Regard en date du 22/10/2018 d'acquérir au prix d'1.20 € le m², conformément à l'avis du Domaine.

Et **d'autre part**

- que suite à l'enquête publique tenue du 16 au 30/7/2018 relative à la cession de trois chemins ruraux, dont le chemin rural « Chez Vaudey », le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable assorti d'une recommandation relative à l'acquisition par la commune de la voie créée par les propriétaires afin d'être répertoriée dans la voirie communale. Il est donc proposé d'acquérir les parcelles C 846 pour partie, représentant une superficie de 242 m² et C 845 pour partie, représentant une superficie de 68 m², soit un total de 310 m², au prix de 1.20 € le m², soit un total de 372 € hors frais notariés.

Le Conseil après en avoir délibéré accepte d'une part, la cession du chemin rural « Chez Vaudey » pour un montant de 268 € à Lucie et Boris Regard et d'autre part, l'acquisition des parcelles C 845p et C 846p pour une superficie totale de 310 m², au prix de 372 € à Lucie et Boris Regard. Les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.



... Zoom sur la Commission travaux du 13/12/18 ...

Quelques travaux à l'ordre du jour de la commission travaux du 13 décembre 2018,

1/ les acquisitions nécessaires pour les travaux de la Route du Suet

Tout d'abord pour sécuriser le carrefour entre la RD 23, la Route des Grangettes et celle du lotissement du Salève, une acquisition de terrain auprès des riverains du lotissement du Salève est nécessaire. Suite à un premier échange avec des représentants de ces derniers, il apparaît qu'un accord de cession de l'ensemble du tènement nécessaire est envisageable à condition que la voie d'accès au lotissement soit reprise en gestion par la commune. C'est ce point particulier qui est mis en discussion lors de cette commission.

A acheter par la Commune : une parcelle de 699 m² et une voirie de 1315m² (soit env. 150m de long). La commission donne son accord de principe pour reprendre la voie du lotissement dans le linéaire de voirie communale

La commission précise :

- Que la reprise de la voie se fait en l'état, et qu'aucune reprise des enrobés n'est prévu ou envisagé pour les années à venir,
- Que si la voie devient communale l'éclairage devra être maintenu. Le marché du SYANE en cours prévoit de les reprendre
- Que la reprise de la voie actuelle est permise du fait notamment de la présence d'une aire de retournement à son extrémité.

Mr le Maire demande également que soit étudié la possibilité de créer quelques places de parking sur le tènement à acquérir ou près des futurs containers semi enterrés, à destination des habitations du secteur.

2/ le Hameau de l'Abergement

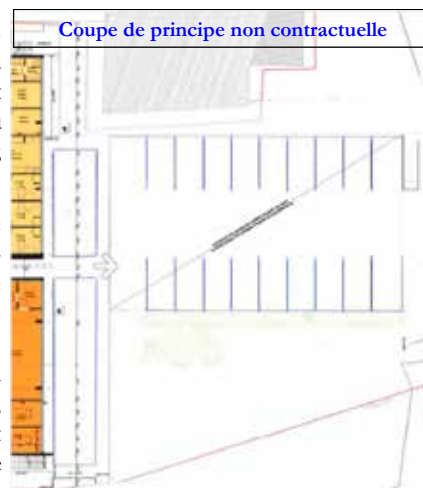
Après avoir rencontré les riverains courant octobre 2018, un point est fait sur les remarques émises par ces derniers ; à ce jour, la Commune doit encore recueillir des courriers des riverains, doit se rapprocher du département pour certains équipements Etc. Le dossier progresse et sera évoqué plus en détails lors d'un prochain bulletin.

3/ Proposition d'extension de la Zone Bleue

Les travaux de la MSP se terminant, et en vue de la livraison des parties communales dès le courant du premier trimestre 2019, un ensemble assez vaste à l'arrière de la MSP va devenir communal. Un aménagement d'ensemble sera à prévoir sur cet espace, qui doit être destiné en grande partie pour du stationnement. Pour éviter les effets de « shinte » au milieu du parking, il faudra mettre en place des dispositifs empêchant sa traversée ; une partie peut être destinée au stationnement des usagers de la mairie.

De leur côté, les médecins font savoir qu'ils souhaitent qu'un espace soit mis en place entre la façade et le parking, que 2 places 10 minutes soient prévues sur le tènement et qu'un certain nombre de places de stationnement soient marquées en bleu pour une durée de 2h, de manière à assurer aux patients une possibilité de parking à proximité de l'établissement de santé.

La commission demande qu'une zone bleue soit tracée sur le grave bitume qui a été mise en œuvre sur les garages couverts ; vraisemblablement, on doit pouvoir reproduire en surface, le schéma de parking mis en œuvre en sous sol. La commission précise que 2 places seront d'une durée maxi de 10 min, que les places « bleues » à réaliser seront pour ce secteur d'une durée de 2h. Ces dispositions seront mises en place de façon provisoire, en attendant une réflexion globale sur l'ensemble du tènement disponible à l'arrière du bâtiment MSP. Des gabions seront installés provisoirement de manière à délimiter 2 espaces pour l'instant ; un en zone bleue, sur les garages couverts, accessible depuis la rue de l'huche, et l'autre sur le gravier, accessible depuis le passage Dodoley, qui serait en zone blanche. Sans traitement de surface au début, cette poche de stationnements ne serait possiblement pas accessible en cas de chute de neige. Il est également demandé de prévoir des stationnements « vélos » aux proches abords de l'entrée de la MSP. La commission propose également d'étendre la zone bleue à une rangée de stationnement existante en bas des immeubles du Pontet (6 places si c'est la rangée la plus proche de la voie qui est retenue). Cette poche serait règlementée à 1h30.



4/ Éclairage public : travaux de Gros Entretien Rénovation

Concernant les travaux Gros Entretien Rénovation (GER), le vieux Cruseilles a été débuté fin novembre ; l'avancement sur ce dossier n'est pas celui espéré, mais à décharge, les travaux de mise en lumière du clocher, ainsi que les illuminations de Noël, se sont chevauchées et ont quelques peu retardé leur mise en œuvre. Pour mémoire, seront concernés par le changement de luminaires, les secteurs de : Rue du Corbet, Rue des Remparts, Rue de la Charrière, Lotissement les Grangettes et Salève, Féchy, Pré Michaud, Les Goths, La Côte, Chez Du-nand. La commission prend note de l'avancement des travaux de rénovation de l'éclairage public et demande que soit maintenu la pression sur l'entreprise afin que le chantier se déroule dans les meilleurs délais.

5/ Demande de mise en œuvre d'une voie réservée aux transports en commun

Par message du 1/11/18, un usager occasionnel de la ligne T72 Annecy Genève, attire notre attention sur la nécessité de créer une troisième voie sur la RD 1201 de sorte de pouvoir faire circuler les Transports en commun et les rendre ainsi plus concurrentiel.

- Linéaire concerné : 800 ml
- Gestionnaire de la voie est le Département; la RD 1201 est classée RGC ; l'ensemble se situe hors agglomération



La commission fait part de son accord et de la pertinence de la remarque de cet administré. Demande de la commission de contacter le Département pour leur faire part de cette réflexion, afin qu'il puisse étudier la faisabilité d'une voie dédiée entre le giratoire de Copponex et l'entrée de Cruseilles.

... Zoom sur la Commission travaux du 13/12/18 ...

6/ Réorganisation du tri sélectif sur les secteurs de Troinex, Frênes et Noiret

La Communauté de Communes a contacté les habitants des secteurs concernés pour les avertir de l'enlèvement prochain des bacs roulants à disposition actuellement, au profit de containers semi-enterrés.

7/ Proposition de don à la Commune

Par message du 1/11/18, un habitant de la commune propose de donner un pressoir qui date d'une centaine d'années, et suggère de l'utiliser en élément de décoration sur un site de la commune. Etant donné l'objet, 2 sites semblent être en lien direct avec sa nature, et il pourrait être installé soit au niveau de Féchy, soit au niveau du Noiret.

Le giratoire du Noiret ne semble pas adapté dans le sens où l'élément paraîtra peut être disproportionné par rapport à la taille du giratoire, et pourrait être considéré par le gestionnaire de la voie comme un point dur non souhaité dans la trajectoire d'un véhicule en difficultés. La commission évoque la possibilité d'implanter ce dispositif sur le site des ponts de la Caille.



8/ Acquisition d'une balayeuse

Depuis le mois d'avril la balayeuse des services techniques est hors service.

Pour nos besoins, le service fait appel à un prestataire privé en location de matériel avec chauffeur; le coût journalier est de 1 114 euro TTC.

L'avantage est de bénéficier d'un matériel de grosse capacité. En période de ramassage de feuilles mortes, cela est apprécié.

L'inconvénient majeur est que l'on ne peut pas être réactif et gérer le nettoyage au plus près des événements.

De plus, les ruelles du vieux Cruseilles, ou des sites comme le cimetière, ne peuvent être réalisés avec ce type de machine trop volumineuse.

Accord de la commission pour lancer l'acquisition du matériel et de l'inscrire au budget 2019 à hauteur de 130 000 €.

9/ Autres points évoqués

Feux clignotants : Proposition de la commission de confirmer le principe de la priorité à droite et donc de supprimer les feux tricolores. A voir si la potence peut être maintenue en place ou s'il convient de la démonter (avis du CD 74 à recueillir)

Sel de déneigement : Suite à une réunion avec Denis Duvernay et un courrier reçu récemment du département nous informant de leur difficultés, à simplement conventionner sur un site qui aurait vocation à desservir autant notre collectivité que la leur, un accord financier va être proposé par le département à la commune pour racheter le hangar à sel existant sur notre territoire.

Visite du CADUCÉE le 7 janvier 2019



A l'initiative de Daniel Bouchet, les élus ont visité la Maison de Santé avant la réception ; tout naturellement cette visite a été fixée à 19h avant le 1^{er} Conseil municipal de l'année. Avec M. Dumas et Mme Pivard de TERACTION, la visite démarre par le rez de chaussée qui se compose des locaux réservés aux kinés, au laboratoire et aux 3 commerces (*commerces qui ont déjà trouvé acheteurs*). Ensuite visite de l'étage dédié à la Maison de Santé avec l'ensemble des locaux pour les professionnels de santé. Puis au dernier niveau, les appartements livrables fin avril 2019. Cinq d'entre eux restent à vendre. Sur l'ensemble du bâtiment, la Commune est propriétaire de 7 lots destinés aux professionnels de santé et d'1 garage pour l'appartement du Mercure.

A la demande de M. Le Maire, Pascal Tissot évoquera divers points lors du Conseil municipal de 20h, comme :

le 22 janvier :

Date de l'Assemblée Générale constitutive pour la résidence Le Caducée, en présence de la Commune qui est copropriétaire

le 1^{er} février :

- Réception et la remise des clés par TERACTION à la Commune en matinée

- Remise des clés par la Commune à ses locataires dans l'après midi

du 1^{er} mars au 1^{er} avril : Installation des professionnels de santé dans la Maison de santé (équipement de leurs locaux, divers petits travaux à leur charge ...)

le 1^{er} avril : Ouverture au public

en mai (date à fixer) : Inauguration à 18h sur le parking à l'arrière du bâtiment

Dépôt des déclarations d'urbanisme du 15 novembre 2018 au 11 janvier 2019

Permis de construire et permis de construire modificatifs

| | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SCI LES ECOLIERS | Chemin des Ecoliers de Deyrier | Réhabilitation d'une maison individuelle et de ses annexes en 5 logements (1 existant et 4 nouveaux) |
| SCHRIVER Tristan | Rue de Chevoinche | Construction d'une maison individuelle |
| FAUCHERE Vincent | Route du Salève - Les Lirons | Construction d'une maison individuelle |
| MIGUET Damien et Emilie | Chemin des Résistants | Construction d'une maison individuelle |
| BREQUE Marie-Laure | 200 Route des Fallats | Modification de la terrasse existante en terrasse sur pilotis suite aux problèmes d'infiltration d'eau |
| CHASSAING Alex | 134 Chemin des Bains Les Goths | Concernant l'habitation principale : fenêtre face Nord du garage déplacée face Est. Annexe 1 : abri pour équidés. Agrandissement de 6 m ² ouvert sur une face ne créant pas de surface taxable. Annexe 2 : création d'une 2ème annexe équivalente à l'annexe 1 sur le plan esthétique (surface de 27 m ²) |

Déclarations préalables

| | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| ROSES ET JARDIN | 982 Route du Suet | Tunnel agricole permettant le stockage de matériel |
| REVILLARD Damien | 804 Route du Noiret | Division en vue de construire |
| BEDONI Yann | Brameloup | Modification toiture par pose de velux pour protéger un avant-toit |
| LAGRANGE Jean-Marc | 150 Chemin des Ussets - Chosal | Création d'un SAS d'entrée |
| FONTES Anthony et PEREIRA Jean | 10 Chemin des Champs Fournier | Réfection toiture, pose de fenêtres de toit et modification d'ouverture |
| ALP PCP | Les Coudrets | Division en vue de construire |
| THIRY Franck | 469 Rue des Grands Champs | Construction d'une piscine |
| THIRY Franck | 469 Rue des Grands Champs | Modification de la clôture, mise en place d'un muret fait de traverses en bois |
| BAYLE Adeline | 454 Route de Deyrier | Véranda par fermeture d'un balcon |
| SCHNEIDER Jean-Luc | 1860 Route des Goths | Création d'une véranda sous la terrasse existante avec baie vitrée et porte d'entrée |
| BENARD Denis | 62 Route de Fésigny | Installer une fenêtre au 3ème étage (matériau idem autres fenêtres (PVC)) |

Attention :

Les dossiers d'urbanisme de cette rubrique correspondent **AUX DÉPÔTS** des demandes d'urbanisme et non aux permis ou déclarations préalables acceptés. **Les demandes favorables sont lisibles sur le panneau d'affichage.**

Service enfance /jeunesse

Le rythme a été intense pour les enfants du service Enfance/Jeunesse au cours du mois de décembre. Ils ont mis les bouchées doubles pour décorer les pôles de la maternelle et de l'élémentaire aux couleurs de Noël. Ils sont allés voir le film "Bamse aux pays des voleurs" proposé par l'association Cinébus. Et pour la sortie de fin de période, les petits se sont plongés dans la féerie du hameau du Père Noël ; quant aux grands, ils se sont essayés à la glisse de la patinoire d'Annecy.

Nous remercions vivement les familles pour leur participation au goûter de Noël, qui a eu lieu le mardi 18 décembre au CLAE de la maternelle. C'est toujours un moment privilégié de partage autour d'un verre et de bons gâteaux.

Cette nouvelle année va rimer avec plein de nouveaux projets. Les animatrices réservent aux enfants des animations surprises, en plus des activités qui sont proposées sur les accueils périscolaires et les mercredis, tout au long de l'année.

De plus, le service Enfance / Jeunesse innove cette année, en proposant des goûters périscolaires de meilleure qualité. L'idée est de favoriser les circuits courts en privilégiant les producteurs locaux (Miel, lait, fromages...).

Notre vœu est que votre année soit riche en couleurs !



La Maire : quelques chiffres en 2018

Cartes d'identité : **841**
Passeports délivrés : **756**
Attestations d'accueil : **22**
Actes de mariage : **14**
Naissance à Cruseilles : **0**
Avis de naissances : **52**
Actes de reconnaissances d'enfant : **19**
PACS : **11**
Baptêmes républicains : **4**
Transcriptions de décès : **17**
Actes de décès : **29**
Personnes recensées au service national : **42**
Attestations de domicile : **54**

Demands de certificat d'urbanisme d'information : **133**
Demande de certificat d'urbanisme opérationnel : **6**
Permis de construire : **45**
Permis modificatifs et transfert de permis : **12**
Permis d'aménager : **0**
Autorisation de travaux pour ERP : **12**
Déclarations préalables de travaux : **73**
Déclarations d'intention d'aliéner : **85**
Arrêtés d'urbanisme : **150**

Conseils municipaux : **10**
Délibérations du Conseil Municipal : **97**
Réunions du CCAS : **5**
Délibérations du CCAS : **12**

Demands de débits de boissons : **32**

Population légale au 1/1/2016
en vigueur au 1/1/2019 : **4631**

État - Civil

Bienvenue

Roméo DZHOROV le 21 décembre 2018

65 route de Maconseil - Deyrier

Lucas DEMMERLÉ le 5 décembre 2018

866 route du Salève

Léo LEVORIN le 23 novembre 2018

78 rue des Frênes

Louis KASPER le 29 décembre 2018

5 rue des Prêtres

Mariages

Hervé MEGEVAND et Sylvie SALASC

le 15 septembre 2018 à Saint-Raphaël

Décès

André SALLAZ

le 19 décembre 2018 à 86 ans

Josiane SAXOD née TARDY

le 14 décembre 2018 à 71 ans

Estelle TERRIER née BUNAZ

le 9 décembre 2018 à 91 ans

Yolande MESNIL née SANSON

le 2 décembre 2018 à 78 ans

Pierre Marie François ODIN

le 14 novembre 2018 à 85 ans

Vous êtes frontalier ?

Déclarez vous auprès de votre employeur comme résident à Cruseilles !

Vous êtes titulaire d'un permis G :

Assurez vous que l'adresse sur votre permis de travail est bien à jour ; si cela n'est pas le cas, il faut le signaler à l'Office cantonal de la Population .

Vous avez la nationalité suisse ou double nationale et travaillez dans le canton de Genève ? Venez vous faire recenser à la mairie et assurez vous que votre adresse soit bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population sur ge.ch.

Si vous résidez à Cruseilles et non déclaré comme tel auprès de votre employeur, alors régularisez votre situation.

Sites de l'Office cantonal de la population :

ge.ch/population ou demain.ge.ch/impot-source/qui-es-soumis-impot-source

... Listes électorales : des changements en 2019 ...

Conformément à la réforme votée en 2016, **un répertoire électoral unique** (REU) a été institué au 1er janvier 2019.

Son fonctionnement :

Géré par l'INSEE, ce répertoire permet plus de souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Sa constitution a été effectuée par l'INSEE sur la base de toutes les listes électorales transmises par les communes au 28/2/2018. De nombreuses mises à jour ont été nécessaires pour élaborer ce répertoire unique.

Conséquences :

- ◆ **Une nouvelle carte électorale en 2019** : outre les informations habituelles, cette nouvelle carte mentionnera un identifiant national d'électeur unique, propre à chaque électeur. Ces nouvelles cartes seront distribuées à la fin du mois d'avril et au plus tard trois jours avant le scrutin.
- ◆ **Date limite d'inscription** : auparavant, la date limite d'inscription sur la liste électorale était le 31/12, désormais les électeurs pourront s'inscrire au plus près du scrutin. **La date butoir sera définie en fonction de la date du scrutin.**
Pour les élections européennes qui ont lieu le dimanche 26 mai, les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes au plus tard le 31 mars 2019.
- ◆ **Possibilité de vérifier sa situation personnelle** : plateforme : www.service-public.fr

En cas de doutes quant à votre inscription sur la liste de Cruseilles, n'hésitez pas à contacter le service de l'état-civil de la Commune au 04 50 32 10 33.



... Informations mêle - mêle ...

Offre d'emploi

Dans le cadre des temps méridiens périscolaires, la Commune recrute des animateurs-animateurs.

Temps de travail hebdomadaire :

Environ 8h30 : de 11h20 à 13h20

les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Nature du contrat :

Contractuel (le) de la fonction publique.

Missions :

Accueil et encadrement des enfants en toute sécurité et proposer des jeux lors des pauses méridiennes.

Contact : Service Enfance/Jeunesse : 04.50.64.55.39

GRAND DEBAT NATIONAL

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un grand débat national sur les quatre thèmes suivants :

- la fiscalité et les dépenses publiques,
- l'organisation de l'Etat des services publics,
- la transition écologique,
- la démocratie et la citoyenneté.

Vous avez pu communiquer via le cahier de doléances en mairie, par mail et sur le site de l'association des maires du 16 janvier au 20 février 2019.

A noter que le samedi 9 février 2019 en salle annexe du gymnase de Cruseilles, s'est tenue une consultation citoyenne dans le cadre du Grand débat national.

M. le Maire avait ouvert cette consultation à l'ensemble de la population du territoire de la CCPC et en avait informé ses collègues maires.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

La trésorerie de Cruseilles sera fermée au public à compter du vendredi 28 décembre 2018.

Les usagers sont désormais invités à s'adresser à leur nouveau centre des Finances publiques :

- ◆ Pour le paiement des impôts (impôt sur le revenu, taxes d'habitation, taxes foncières, prélèvement à la source...)

Service des Impôts des Particuliers SIP d'Annecy
Cité administrative
7 rue Dupanloup
74040 ANNECY Cedex

par téléphone au 04.50.88.42.25
ou sur le site impots.gouv.fr - rubrique contact

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 00

Possibilité de rendez-vous le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h 00 dans les locaux de la communauté de communes de Cruseilles, 268 Route du Suet à Cruseilles, à compter du jeudi 10 janvier 2019.
Contactez le 07 79 78 59 81.

- ◆ Pour le paiement des services publics locaux (eau, crèche, cantine, loyers...)

Trésorerie de Saint Julien-en-Genevois
26 avenue de Genève - CS 73100
74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS

par téléphone au 04.50.49.08.97
ou sur le site impots.gouv.fr - rubrique contact

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 00

Venir au marché à Cruseilles ... tous les jeudis matins avec vos marchands habituels et en nocturne dès fin avril selon la programmation suivante :

Vendredi 26 avril, un stand sera prévu pour la vente de fleurs rouges et jaunes pour les habitants résidant sur le chemin du défilé du FESTIVAL DES MUSIQUES DU FAUCIGNY. Des prix à cet effet seront négociés auprès de Bouchet Frères horticulteurs. De plus, l'Harmonie Cruseilles-Le Châble y donnera un concert.

Vendredi 24 mai, ce soir- là débutera, le festival des balcons organisé par la commission « musique ». Un groupe musical de rue du nom de « Tongoleros » interviendra au niveau du marché et dans les rues de Cruseilles.

Vendredi 5 juillet 2019 et le dernier de la saison Vendredi 30 août 2019

Comme à l'accoutumée, les stands s'étendront entre la Mairie et l'Eglise de Cruseilles de 17 heures à 21 heures. La mise en place s'effectuera dès 15 heures.

Vous pourrez y acheter des produits locaux, de la salaison, des fromages que vous pourrez déguster à volonté, en partageant le verre de l'amitié avec des amis, sur les mange-debout que la Mairie installera à cette occasion, pour un moment de convivialité. Bien sûr, d'autres étals tels que des bijoux, des créations diverses comme de la poterie compléteront cet éventail de marchands ambulants.

Au plaisir de vous rencontrer sur ces marchés animant la Commune.

Catherine Challande, maire-adjointe

« Joyeuse Retraite » rajeunit... en innovant

Depuis cet automne, le Centre Hospitalier « Annecy Genevois » propose des séances de maintien et d'équilibre séniors, à raison d'une fois par semaine, le jeudi après-midi, hors vacances scolaires, à la salle de réunion située au gymnase des Ebeaux.

Ces exercices sont donnés par une kinésithérapeute. Les participants sont assidus à ces séances qui leur permettent de développer et renforcer leur souplesse, leur équilibre, leur endurance et leur confiance.

Cette animation se déroule sur toute l'année et se terminera en juin 2019. Depuis janvier, un second cursus est mis en place : il s'avère plus sportif et est encadré par des éducateurs spécialisés.

Vu le succès unanime qui en résulte, Monsieur Michel Damaz, Président de cette association, réfléchit pour trouver une solution afin de pérenniser cet atelier salutaire à tous et qui dynamise et encourage nos anciens.

Catherine Challande, maire-adjointe

Centre Communal d'Action Sociale Noël 2018 de nos aînés

Depuis de longues années, les élus, les membres du CCAS et des bénévoles, distribuent un colis aux aînés de Cruseilles. Cette année, le CCAS a fait confectionner :

- ◆ **76 Colis pour l'EHPAD,**
- ◆ **85 Colis doubles pour les couples**
- ◆ **219 Colis simples pour les personnes seules**

Ces colis sont distribués aux personnes ayant au moins 70 ans et étant domiciliés à Cruseilles. Cette liste est issue de la liste électorale. Après examen de notre listing, les habitants qui bénéficient de ce colis sont âgés de 70 ans à 98 ans; les années les plus représentatives oscillent entre 1932 et 1948.

Cela fait quelques années que les élèves et enfants inscrits au service périscolaire participent à cette action ; les jeunes confectionnent une carte de vœux destinée aux plus anciens très émus et sensibles à cet égard.

Un bon temps de partage entre générations !

*Catherine Challande,
vice-présidente du CCAS*

Tribune libre

Il est des mots qui ne guérissent pas les maux... Lors de la cérémonie des vœux, le Maire a tenu à rassurer la population présente quant à l'explosion démographique de Cruseilles. En effet, comment ne pas s'inquiéter avec un taux de croissance annuel moyen de près de 4 % entre 2016 et 2018 alors que la moyenne départementale se situe à 1,5 % ? Malheureusement, depuis la validation du PLU révisé, les dés sont jetés et les Cruseillois n'ont plus qu'à en subir les conséquences : les maisons sont remplacées par des immeubles, les recours contre les permis se multiplient ... Même la commune vend des parcelles constructibles !!! Nombre d'électeurs se sentent trahis. Alors, tout logiquement, les infrastructures ne sont plus adaptées telle la cantine où des problèmes de sécurité sont apparus en raison de sa sur fréquentation. Aujourd'hui, l'espace est tellement restreint que nos enfants n'ont d'autre choix que de stationner devant les issues de secours... Nous avons publiquement interpellé le Conseil Municipal et nos Conseillers Départementaux à ce sujet car il ne s'agit pas de trouver des responsables mais plutôt des solutions ! En effet, le projet CLAE étant reporté à l'automne 2019, il est encore temps d'ajouter un étage à celui-ci (environ 400 000 euros) pour que nos élèves retrouvent sérénité et sécurité ! Nos enfants ne méritent-ils pas autant de considération que notre mairie ou le clocher de notre église dont nous ne rappellerons pas ici les coûts pour leur rénovation, inauguration ou éclairage...

Pour Cruseilles Autrement, Sylvie MERMILLOD et Cédric DECHOSAL



Le Maire, Daniel Bouchet, a présenté ses vœux ce jeudi 3 janvier 2019 à 19h, au restaurant scolaire des Ébeaux, en présence de nombreux élus : M. Jean-Marc Bassaget, le Sous-préfet, Mme Christelle Petex, suppléante de Martial Saddier - notre député - et vice-présidente du Département, M. Loïc Hervé, sénateur, M. Jean-Michel Combet, Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, et l'équipe municipale. Les différents corps étaient aussi présents ainsi que notre fidèle presse locale. A noter que Cyril Pellevat, sénateur, nous a rejoint plus tard dans la soirée.

Monsieur le Maire a rappelé, d'une part, les principaux événements marquants de l'année 2018 et a évoqué, d'autre part, les travaux à venir courant 2019.

Monsieur le Maire a aussi annoncé l'arrivée d'une quarantaine de familles en 2018 et a rappelé les derniers chiffres du recensement de la population qui a eu lieu début 2018.

Puis Christelle Petex a pris la parole, laissant la place à Loïc Hervé, et enfin, comme le protocole l'impose, M. le Sous-Préfet a clôturé les discours.

Le public venu nombreux en ce tout début d'année 2019 s'est ensuite retrouvé pour bavarder et échanger autour du verre de l'amitié et d'un buffet préparé par nos artisans de Cruseilles.



Concert de l'Harmonie Cruseilles-Le Châble

Honneur en ce samedi 5 janvier 2019 à l'œuvre musicale de **Johann Strauss**

Quelques lignes sur ce compositeur. « **Johann Strauss**, dit **Johann Strauss père**, est un compositeur et chef d'orchestre autrichien, né à Vienne le 14 mars 1804 et mort en cette ville le 25 septembre 1849. Il est le père de Johann Strauss II. Il est universellement connu pour ses valse, qu'il contribue à populariser avec Joseph Lanner, établissant ainsi les bases qui permettront à ses fils Johann II, Josef et Eduard I de poursuivre la dynastie musicale. Sa plus fameuse valse est probablement la *Loreley-Rhein-Klänge*. Son œuvre la plus célèbre est cependant la *Marche de Radetzky* jouée imperturbablement chaque année par l'orchestre philharmonique de Vienne lors du traditionnel Concert du nouvel an ». (source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Johann_Strauss)

L'orchestre mené par Benoît Magnin, a proposé aussi des classiques tchèques de Smetana et Dvorak, ainsi que la célèbre mazurka de Coppelïa de Leo Delibes et la plus inattendue ouverture des "Savoyardes" de Jacques Offenbach.

Après l'entracte, la nouvelle présidente de l'Harmonie, Laetitia Dupont a prononcé son discours en évoquant Loïc Saxod, Président durant ces neuf dernières années, et surtout musicien présent au sein de l'Orchestre depuis 34 ans !



Concert haut de gamme... présage d'un très beau Festival des Musiques du Faucigny, le dimanche 30 juin 2019 sur la Commune.

Dimanche 30 juin, Cruseilles, Le Châble et Communes voisines seront en fête en accueillant pour la 3^{ème} fois le Festival des Musiques du Faucigny



Les deux précédentes éditions avaient fortement marqué les mémoires de nos habitants. Quelques 25 harmonies défilèrent dans les rues de Cruseilles et l'association attend 1000 à 1200 musiciens qui seront répartis dans les toutes les communes participantes. Pour réussir ce challenge, nous avons besoin de bénévoles, d'associations, des habitants, des écoles, des commerçants... **de vous** ! Votre aide précieuse nous permettra de confectionner des fleurs, elles orneront ainsi fenêtres ou balcons, etc. A cet effet, un stand de plantes rouges et jaunes seront en vente au marché nocturne du 26 avril 2019. Quant aux commerçants, nous souhaiterions qu'ils décoorent leurs vitrines en rouge et jaune, couleur du Festival des Musiques du Faucigny et de la ville de Cruseilles. La commission en charge de la décoration pourra aussi fournir des fleurs confectionnées en crépon, à qui le désirera. Le Comité a mis en place des commissions telles que : *Communication, restauration, décoration, sûreté, balcons des musiques*.



Si vous avez un peu de temps, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter :

Pour le Comité : festival.cruseilles2019@gmail.com / 06 99 51 61 03

Pour Cruseilles : Catherine Challande : catherine.challande@gmail.com / 06 76 10 84 02 -

Didier Germain : d.germain@cruseilles.fr / 06 03 74 99 73

... Votre Agenda ... Quelques Informations ...

Mars 2019

Samedi 2 et Dimanche 3

Salon des vins dès 10h, au gymnase, organisé par le Cruseilles Tennis de Table,

Vendredi 8

Soirée belote, dès 19h30, au gymnase, organisée par le Football Club,

Samedi 9

Repas et animations dès 19h au gymnase, organisé par DX Pulling Team,

Dimanche 10

Pièce de théâtre « One Duck Show », à 18h au théâtre de Cruseilles, organisé par Espace Théâtre,

Samedi 16

Carnaval, dès 14h, au gymnase, organisé par le Comité des Fêtes de Cruseilles,

Dimanche 17

Journée au profit des enfants malades, dès 9h, au gymnase, organisée par Nos Ptités Étoiles,

Samedi 23

Loto, dès 18h30, au gymnase, organisé par l'APE Ecoles publiques,

Samedi 30

-S.E.L, à 10h, 140, rue des Prés Longs – Aux Préfas
(A l'arrière du collège et du cimetière – en prolongement de la garderie périscolaire),
- Repas dès 20h, au gymnase, organisé par les Jeunes Agriculteurs,

Dimanche 31

Concert, dès 15h, au gymnase, organisé par l'Ecole de Musique du Pays de Cruseilles,

Avril 2019

Samedi 6

Visite guidée de Pérouges et du château des Allymes, organisée par Cruseilles en Marche,

Samedi 6 et dimanche 7

Tournoi de Judo, dès 16h, au gymnase, organisé par le Judo Club,

Vendredi 26

Marché nocturne, dès 17h, au Chef-lieu, organisé par la Commune de Cruseilles,

Samedi 27

-S.E.L, à 10h, 140, rue des Prés Longs – Aux Préfas
- Bal des pompiers, dès 20h, au gymnase, organisé par les Pompiers,
- Concert dès 20h, au Théâtre de Cruseilles,
1^{ère} partie : Chant, 2^{ème} partie : Concert musical, organisé par le groupe JHug'Box

Merci pour votre générosité

Depuis quelques années déjà, Century 21 – agence des Croisées de chemins à Cruseilles- est à l'initiative de collecter des jouets pour le Noël des enfants défavorisés. Cette action a commencé le 30 novembre pour se terminer le 7 décembre 2018 sur un généreux goûter offert par les donateurs. Les partenaires qui ont soutenu cet élan sont : L'école privée St Maurice, les Ecoles Maternelle et Primaire de Cruseilles, Carrefour Market et la Communauté des Communes du Pays de Cruseilles.

L'agence de Cruseilles peut être fière de sa récolte 2018. Elle représente 3754 jouets. Ce sont la Croix Rouge, la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille de Saint Julien en Genevois qui vont se partager cette belle hotte. Ainsi, par cette action, les enfants du département ont pu fêter dignement cette période de fin d'année.

Un grand merci aussi aux associations suivantes : Comité des Fêtes, Hand Club, Morevent, Don du sang, Togolait, Arthemis, Ferme de Chosal pour leur participation au Téléthon durant le marché de Noël ce début décembre 2018. Ainsi la somme de 1134.50 € sera reversée à l'AFM Téléthon.

Comme chaque année, la banque alimentaire organisée à l'échelon national se tenait les samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018. En haute Savoie, 270 tonnes de marchandises ont été récoltées. Pour Cruseilles, grâce aux bénévoles et aux élus ayant participé à la bonne cause, 9 palettes bien chargées à Carrefour Market ont été réunies et plusieurs caddies de produits alimentaires et d'hygiène ont pu être remplis à Utile. Il est à relever également que trois cartons de produits à courte durée de conservation ont pu être livrés à l'épicerie sociale "les paniers du coeur" à Seynod.

Merci à tous et tous pour votre engagement solidaire.

Catherine Challande, maire-adjointe

Vous souhaitez contacter le Comité
des Fêtes de Cruseilles ?
comitedesfetescruseilles74350@gmail.com



COUSINADE « FAMILLE BALLEYDIER ET DESCENDANTS »

Les samedi 18 et dimanche 19 mai 2019 à Cruseilles, salle des sports des EBEAUX, aura lieu le premier grand rassemblement familial de la famille BALLEYDIER et de ses descendants.

Plusieurs centaines de cousins, toutes générations confondues, qui se déplaceront de la France entière, des Etats-Unis, d'Europe et de l'île de la Réunion se réuniront pour ce week-end exceptionnel.

Des rencontres, des ateliers, des animations variées, des visites guidées et une soirée de gala permettront à toute la famille de découvrir ou redécouvrir la Haute-Savoie, terre de leurs ancêtres. La gastronomie, le folklore, le parler et le patois savoyards seront mis à l'honneur.

Une exposition de voitures de collection et de motos de compétition sera ouverte au public le samedi après-midi.

Vous êtes descendants BALLEYDIER. Vous souhaitez rencontrer votre famille peut-être inconnue, venez nous rejoindre et partager ces deux journées inoubliables.

Contact : secretariatcousinade2019@orange.fr - tel : 06 71 47 33 45

CRUSEILLES - SALLE DU GYMNASIUM - LES EBEAUX

REPAS DANSANT Suisse Poilet

Dimanche 21 OCTOBRE 2018

SAISON DE TCHOUKON
Danse Musette
Passion

20 €

FORUM des ASSOCIATIONS

La samedi 9 septembre 2018 de 14h à 17h

GYMNASIUM DES EBEAUX

Venez nombreux découvrir nos associations !

Fête du pain de DEYRIER

CRUSEILLES

DIMANCHE 04 SEPTEMBRE 2018

DEYRIER se fait la malle!

REPAS du midi sous chapiteau : 17€ adulte

TOURNOI Adultes des Trois Ponts

Les 26 et 27 Mai 2018 à Cruseilles

Double le samedi Mixte le dimanche

Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés ITF et à partir de la catégorie minime sans restriction de classement (excepté le 16).

Samedi 16 juin 2018

Soirée espagnole

CHBC

CRUSEILLES - SALLE DU GYMNASIUM - LES EBEAUX

REPAS DANSANT Suisse Coffe

Dimanche 21 OCTOBRE 2018

SAISON DE TCHOUKON
Danse Musette
Passion

20 €

GYMNASIUM DES EBEAUX

Venez nombreux découvrir nos associations !

« Ramène ta Pomme !... »

MFR Les Dronières - CRUSEILLES

Samedi 27 janvier 2018

A partir de 9h00

Partez à la découverte de la pomme !

L'Harmonie Cruseilles-Le Châble

Couleur Café

Samedi 3 juin 2018 à 20 h 30

Cruseilles (Ebeaux)

STAGE DE FOOT

F.C. CRUSEILLES

Ouvert à tous

De 7 ans (révélés) à 13 ans

DU 09 AU 13 JUILLET 2018

(45 places disponibles)

Loa Patoué da Salève

Spectacle 2018

Cruseilles 04 avril
Cergy 18 avril
Lyon 23 avril
Cruseilles 02 décembre

Cruseilles 04 avril
Cergy 18 avril
Lyon 23 avril
Cruseilles 02 décembre

14€30 10 euros

ARCHERS SALÈVE

A la découverte du Tir à l'Arc

Une cible, un arc, des flèches ...
C'est si simple ...
A vous de jouer !

Les Archers du Salève vous proposent de venir découvrir le Tir à l'Arc.

Le samedi 16 juin 2018 de 14h à 17h
A Cruseilles, au terrain des Dronières

CRUSEILLES

HISTOIRE

PATRIMOINE

RÉUNION D'INFORMATION

Mercredi 31 janvier 2018 11 h 00

Petite salle du gymnase de Cruseilles

PORTES OUVERTES

Formations en Alternance et Apprentissage

27 janvier 10 à 14 mars 16 mai 20 juin 2018

Médiers de la Maintenance Automobile

Médiers de l'Environnement

Orientation

MFR Les Ebeaux

NUIT DU FEU ANIMÉE PAR DJ ALEX

Repas Savoyard suivi de soirée dansante

SAMEDI 28 avril 2018

Gymnase de Cruseilles

Tickets en vente au Centre de Secours

GRAND LOTO SAMEDI 10 MARS

Quinzaine des parents DSDM

Voyage pour 2 personnes (Brevet et 12h en CEST) Thonon-VA

Vin d'honneur

Et de nombreux autres lots!

GYMNASIUM DES EBEAUX CRUSEILLES

Organisé par l'ARE des Villes Publiques

CRUSEILLES GYMNASIUM

13 OCT BEER FESTIVAL

11 h - 19 h
12 h - 22 h 30

17 h 30 - Après concert
22 h 30 - DJ ALEX
JOURNÉE

Musiques & Découvertes

Concert de musique d'été

Dimanche 11 Octobre à 19h

saal du théâtre - Cruseilles

Yves Corff et Isabelle Calafane - Saxophones
Michèle Willard - voix, Sibylla Sibondi - guitare

ESTACE THÉÂTRE DE CRUSEILLES

VOUS PRESENTE SON FABULEUX CATCH IMPRO 2018

7 AVRIL 20H30

ESPACE THÉÂTRE CRUSEILLES

VENEZ NOMBREUX

Pour les journées Internationales des Femmes

Venez découvrir **L'AÏKIDO**

Cours d'Aïkido gratuits ouvert aux femmes !

Ateliers

Vendredi 25 mai 2018 17h - 21h

Marché du soir à Cruseilles

Produits du terroir Artisanat

Grande soirée dansante africaine

Le 9 juin 2018

Plusieurs tables réservées au public

Des 19h00 salle annexe du gymnase des Ebeaux - Cruseilles

Nos p'tites Etouilles

Plus Forts Ensemble

Dimanche 8 avril 2018 de 10h à 19h

Gymnase de Cruseilles

LA FÊTE DE CRUSEILLES

CRUSEILLES VENDREDI 13 JUILLET

14h - DEMONSTRATION DE PARACHUTISTES

15h - SPECTACLE DE DANSE

16h - FÊTE D'ARTIFICE - BAL

RESTAURATIONS BARS À CHAMPAGNE

TOURNOI JEUNES NO à 15/1

11 à 17 ans 1ae

Du 31 mars au 15 avril

Inscription d'ici le 24 mars auprès de julienmicheltrennis@gmail.com

Toutes les affiches de l'année n'ont pas pu être insérées sur cette unique page.

Un grand merci à vous TOUS pour votre implication dans la vie de notre Commune !

12